



Fiche d'inscription

29^{ème} Rallye de la Mer

CLUB BASQUE des VÉHICULES ANCIENS

Le 29e Rallye de la Mer organisé par le Club Basque des Véhicules Anciens se déroulera les 26 et 27 septembre 2026. Au départ de URT, il nous conduira sur les petites routes du Pays Basque et du Béarn pour se terminer à SAINT-JEAN-DE-LUZ.

Pour cette 29ème édition, l'arrivée sera agrémentée d'un concours d'élégance F.F.V.E. d'une quinzaine de véhicules avant et après-guerre jusque 1960 choisis par l'organisation, l'ensemble des véhicules ayant participés seront présentés sur l'esplanade FOCH.

Participation (marquez ce qui correspond !)

	Membres		Non-membres	
Rallye entier (samedi et dimanche, comportant les repas, la nuitée et les frais annexes)	1 personne 250 €	2 personnes 390 €	1 personne 320 €	2 personnes 480 €
Dimanche uniquement (prix comportant le repas de midi et les frais annexes)	1 personne 60 €	2 personnes 120 €	1 personne 80 €	2 personnes 160 €

Coordonnées participant.e 1

.....
Nom Prénom

.....
No portable Mail

Coordonnées participant.e 2

.....
Nom Prénom

.....
No portable Mail

Véhicule

.....
Marque/ modèle Immatriculation Année

Je souhaite participer au Concours d'Élégance **Oui** **Non**

Date **Signature**

À renvoyer au secrétariat : Elke CHAPUISOD, 16 rue Larrepunte, 64200 Biarritz
06 84 90 62 85 – elke.chapuisod@bluewin.ch

Païement par virement bancaire : 100% à l'inscription ou 50% à l'inscription le solde le 31 07 2026
IBAN FR76 1005 7194 5500 0207 7570 147 BIC CMCIFRPP

Attention : pour des raisons administratives, le rallye est strictement limité à 45 véhicules le samedi, 55 le dimanche.

Les inscriptions sont acceptées par ordre d'arrivée.

La date limite d'inscription est le **31.7.2026**.



Fiche d'inscription

29^{ème} Rallye de la Mer

CLUB BASQUE des VÉHICULES ANCIENS

Conditions d'inscription et d'annulation

- Dès acceptation de votre inscription et réception de votre paiement, vous recevrez une confirmation d'inscription comportant les horaires, propositions de menus et particularités du rallye.
- Pour des questions d'organisation, nous vous demandons de participer avec le véhicule figurant sur l'inscription et de respecter votre engagement jusqu'à l'arrivée à Saint Jean de Luz.
- En cas d'annulation de votre fait, 10% du montant de l'engagement total seront acquis à l'organisateur.
- Si une annulation survient dans les 30 jours précédant le départ du rallye, aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas d'abandon en cours de rallye, quel qu'en soit la cause, aucun remboursement ne sera effectué.

Conditions de roulage

- La concentration et la balade sont ouvertes aux véhicules de collection et d'exception d'avant 1995.
- Les véhicules devront être en bon état de marche et répondre aux exigences réglementaires.
- Le participant vérifiera que son assurance responsabilité civile couvre bien l'ensemble des activités proposées.
- Les participants s'engagent à respecter le Code de la route en vigueur (vitesse, alcoolémie, stupéfiant) et l'environnement du parcours.
- Chaque participant demeure responsable de sa conduite automobile ou motocycliste.
- Les participants autorisent les organisateurs du CBVA à disposer librement du droit à l'image.
- L'organisation, en cas de non-respect de ces conditions de roulage, se réserve le droit d'exclure le ou les participants sans remboursement.
- Aucune assistance n'est prévue durant le rallye par les organisateurs. Chaque participant doit faire appel à son assurance en cas d'immobilisation du véhicule.
- En outre, les participants autorisent les organisateurs du CBVA à disposer librement du droit à l'image, concernant leur véhicule ou leur personne dans le cadre de la manifestation.

Date

Signature (précédée par la mention « lu et accepté »)

Attention : pour des raisons administratives, le rallye est strictement limité à 45 véhicules le samedi, 55 le dimanche.

Les inscriptions sont acceptées par ordre d'arrivée.

La date limite d'inscription est le **31.7.2026**.